



CTL du 25 avril 2014

DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE LOCAL

Le 20 mars 2014, les agents des Finances se sont fortement mobilisés pour dénoncer les suppressions d'emplois qui dégradent leurs conditions de travail et remettent en cause leurs missions de service public et pour s'opposer à la politique de rigueur qui gèle leurs rémunérations et bloque leurs promotions.

Face à leur colère et à leur mobilisation, la seule réponse du Ministère a été de confirmer sa volonté de réaliser 50 milliards d'économies supplémentaires en 3 ans.

Ainsi, les effectifs de tous les ministères continueront de baisser à l'exception de l'Éducation nationale.

Pourtant, après la sanction infligée à la politique conduite par François Hollande et le gouvernement Ayrault, les salariés attendaient un discours répondant à leurs préoccupations.

Ce n'est pas le cas. Le Premier ministre s'inscrit dans les orientations précédentes et amplifie encore les mesures qui s'opposent à une relance économique et sociale en France.

Les précautions oratoires du Premier ministre concernant la défense du SMIC et de notre modèle social ne suffisent pas à masquer l'inégalité de l'équation : 30 milliards d'euros de cadeaux au patronat = 50 milliards sur le dos des salariés, des privés d'emplois et des retraités, qui seront, au bout du compte, les seuls à se répartir la facture.

Ce n'est pas en appauvrissant les salariés que l'on relancera l'économie !

Le gel des prestations sociales et de la revalorisation des retraites, le recul d'un an de l'application du plan pauvreté sont autant de menaces sur le modèle social et la cohésion sociale de notre pays.

Le gouvernement confirme et aggrave l'offensive lancée contre le travail. Dire que le pays ne pourra se redresser qu'en baissant massivement le «coût du travail» nous précipite un peu plus dans la crise.

Ainsi, le patronat a été entendu et servi. Le nouveau premier ministre a annoncé de façon précise de nouveaux milliards d'euros d'aides aux entreprises, encore une fois sans aucun contrôle ni engagement en termes d'emplois et de salaires.

Le plan d'économie dans les finances publiques est synonyme d'une baisse des capacités publiques d'intervention sociale et économique, et d'une réduction des services publics et de leurs missions.

Le Premier ministre a confirmé l'austérité salariale dans le public comme dans le privé, et décidé de poursuivre, pour deux ans encore, le gel du point d'indice pour les fonctionnaires. C'est une véritable provocation !

Le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix que d'agir, ce que nous ferons d'ailleurs dès le 15 mai prochain.

Nous dénonçons le blocage de la valeur du point d'indice, le ralentissement des avancements, la stagnation des grilles indiciaires. *"La politique salariale privilégie l'individualisation des rémunérations au détriment du dispositif collectif. La part des primes et indemnités augmente par rapport au traitement de base"*, écrivent les 7 syndicats dans leur appel unitaire.

C'est pourquoi les organisations syndicales revendiquent :

- une revalorisation immédiate du point d'indice;
- la refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des compétences et des qualifications;
- l'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire.

Sur le volet de l'emploi, les syndicats de fonctionnaires dénoncent *"la précarisation de l'emploi public et la multiplication des emplois à temps incomplet."* Ils revendiquent :

- des emplois pour faire face aux besoins;
- le développement des garanties pour les contractuels;

- des perspectives de carrière et de mobilité pour tous les agents;
- la possibilité d'exercer des missions de service public dans de conditions décentes.

Enfin, les discussions sur le futur régime indemnitaire des agents de la DGFIP vont arriver à leur terme, alors que subsistent encore des points importants de désaccord avec la Direction générale, qui pourraient conduire à des pertes de rémunération pour certains personnels.

Nous réaffirmons clairement que, quelle que soit sa catégorie, sa mission, sa filière d'origine, aucun agent ne devra subir une perte de revenu avec la mise en place des nouveaux régimes indemnitaires; à grade, échelon et mission identiques les agents doivent percevoir la même rémunération.

Pour la CGT Finances Publiques, ce sont ces engagements pris au départ par la Direction générale qui devront être absolument respectés.